

Compte-rendu Conseil municipal du 10 janvier 2018 Séance n°1

L'an deux mille dix-huit, le dix janvier à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de Montmoreau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Henry Dunant, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Michel BOLVIN.

Date de convocation : 05 janvier 2018

Nombre de membres en exercice: 58

Présents : AUPY Aurélien, BENIGNE Andrée, BLANLOEUIL Dominique, BOLVIN Jean-Michel, BRUNO Thierry, CAILLON Jean-Claude, CAZADIEU Maurice, CHAUMET Jean-Claude, COMBAUD Dominique, DARDILLAC Mireille, DESCHAMPS Jack, ELUERD Roland, FUSILLIER Serge, GIRAUD Raymond, GODREAU Sandrine, HERAUD Murielle, HERBRETEAU Bernard, HOLLEMAERT Catherine, HUGUET Myriam, LABROUSSE Jean-Michel, LAGOURDETTE Florence, LATUILLERIE Bernard, MARTY Carole, MICHELET Jacki Philippe, MOREAU Lysiane, NEDELEC Michel, PARNAUDEAU Christophe, PAUL-HAZARD Michel, PIVETEAU Béatrice, PUYDOYEUX Jean-Jacques, RENAUD Frédéric, SALLEE Patrick, SAUDOUX Maryse, SEGUIN Loic, SIMONNET Didier, STANWELL Faith, TALLE Maryse, VINET Daniel

Pouvoirs: CAILLETEAU Muriel, (pouvoir à HOLLEMAERT C.), GUERIN Jean Didier (pouvoir à SAUDOUX M.)

Absents excusés : BERTHAUD Laurent, BOUTRAIS-THUILLE Brigitte, CAILLETEAU Muriel, CROCHET Didier, GAVOILLE Dany, GUERIN Jean Didier, LABBE Hervé, LABROUSSE Christine, LAPORTE Jean-Paul, VRILLAUD Bernadette

Absents : BARBEREAU Anaïs, BILLONNET Corinne, BRIDONNEAU Frédéric, FROUGIER Vincent, GAMAIN Serge, GUERIN Raymond, MANDOU Robert, POUPET Pauline, POZZA Monique

Secrétaire de séance : VINET Daniel

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 06/12/2018.

1. Réorganisation du ramassage des ordures ménagères

Présentation de Jean-Jacques PUYDOYEUX (Annexe jointe)

2. Montmoreau Saint Cybard : demande de subvention auprès de la dotation de solidarité locale (aménagement de l'entrée sud RD674° (41 pour, 0 contre, 0 abstention)

M le Maire rappelle que lors de sa réunion du 08/03/17, le Conseil l'avait à solliciter une subvention auprès de la réserve parlementaire, dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Sud (RD674).

La réserve parlementaire a été supprimée.

Le gouvernement transfère une partie de l'enveloppe destinée aux collectivités vers une dotation de solidarité locale, la « dotation d'équipement des territoires ruraux ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'autoriser le maire à solliciter une aide financière auprès de la dotation de solidarité locale pour l'aménagement de l'entrée sud (RD674)**

3. Convention relative à l'entretien et la réparation des appareils de lutte contre l'incendie

(41 pour, 0 contre, 0 abstention)

M le Maire informe le Conseil qu'AGUR, qui assure l'entretien des bornes incendies sur St-Amant, se propose d'étendre ses services à tout la commune de Montmoreau.

M le Maire donne alors la parole à M VINET qui fait le point concernant l'entretien des bornes incendies sur les communes :

Commune	Nb bornes	Prestataire	Durée	Coût / borne
St-Amant	8	AGUR	31/12/2023 max (date d'échéance du contrat de délégation de service d'eau potable)→ impossible pour St-Amant de passer par un autre prestataire	79€ HT / borne comprend désherbage annuel et peinture tous les 3 ans
Montmoreau	21	SAUR	5 ans (→31/01/2019)	51.27€ HT / borne options : désherbage 7.18€ peinture 9.64€ soit +10.39€/borne = 61.66€ HT
St Laurent	7	Pas de convention		
Aignes	7	SAUR		
St Eutrope	3	?		

L'entretien consiste à contrôler le fonctionnement des bornes, réaliser leur entretien courant et établir un rapport.

M VINET explique qu'il y a un écart significatif entre les tarifs appliqués par la SAUR et ceux d'AGUR, et que certaines communes déléguées ne disposent pas de convention d'entretien.

M le Maire informe également le Conseil que l'adjudant MOREAU du SDIS16 propose de faire le point dans chaque commune déléguée avec des élus concernant la défense incendie, lors d'un RDV qui est à fixer en février. Cet entretien sera l'occasion également d'informer sur la nouvelle réglementation en matière d'incendie et les obligations de la commune qui en résultent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à établir une convention d'entretien des bornes incendies pour les communes déléguées n'en disposant pas
- autorise le Maire à engager les démarches nécessaire à la réévaluation des tarifs proposés par AGUR.

4. Délégués du syndicat mixte des Bassins Tude Dronne Aval

(41 pour, 0 contre, 0 abstention)

M le Maire informe le Conseil qu'au 1^{er} janvier, la CDC a récupéré la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI). Par conséquent, la CDC doit nommer les délégués.

Les délégués actuels sont les suivants :

Commune	Titulaires	Suppléants
Montmoreau	Bernard HERBRETEAU	Jean-Claude CHAUMET
Aignes	Laurent BERTHAUD	Myriam HUGUET
St Amant	Michel PAUL HAZARD	Loïc SEGUIN
St Eutrope	Vincent FROUGIER	Thierry BRUNO

St Laurent	Dominique BLANLOEUIL	Corinne BILLONNET
------------	----------------------	-------------------

M le Maire demande aux délégués actuels s'ils souhaitent rester représentants de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de conserver ses 5 titulaires et 5 suppléants pour siéger au Syndicat Mixte des Bassins Tude Dronne Aval.

5. Syndicat Mixte de la Fourrière : mise à disposition d'un lecteur de puce (41 pour, 0 contre, 0 abstention)

M le Maire donne la parole à JC CAILLON, délégué au Syndicat mixte de la Fourrière.

M CAILLON informe le Conseil que le Syndicat Mixte de la Fourrière propose aux communes de mettre à leur disposition gratuitement un lecteur de puce d'identification (pour chiens et chats).

Cela permettrait d'identifier les animaux errants trouvés sur la commune et de les remettre directement à leur propriétaire.

Ce dispositif pourrait être mis en place au printemps 2018.

M le Maire demande alors au Conseil s'il souhaite participer à cette action.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide de valider la proposition du Syndicat Mixte de la Fourrière et autorise M le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

6. Questions diverses

- **Montmoreau à l'honneur sur RCF**

M ELUERD rappelle que le 24/01 à 20h, la radio RCF fera une émission spéciale sur Montmoreau à l'occasion du 1^{er} anniversaire de la commune nouvelle. Il invite les membres du Conseil à y assister. L'émission sera rediffusée le 25/01 à 11h.

- **Population**

M VINET informe que le nombre d'habitants 2017 de Montmoreau est de 2725 (source INSEE).

- **SDEG16**

M ELUERD, délégué au SDEG16, rapporte que le SDEG a signé un marché avec Engie, permettant une baisse du prix de l'électricité de 6%, pour les compteurs >36kw (stade, EHPAD,...)

Prochain conseil municipal le 10/01

Séance levée à 21h45